



Les élus de Bavois espèrent mettre en échec leur projet de parc éolien

Transition énergétique

Le Conseil du village du Nord vaudois visé par un projet de cinq éoliennes a demandé un moratoire de dix ans sur l'implantation d'hélices sur le territoire communal.

C'est dans ces cas-là que le poncif «vent contraire» prend son sens. Début octobre, le Conseil communal de Bavois a accepté à 20 voix contre 12 une motion demandant un moratoire sur les éoliennes dans le village. La Municipalité devra donc en théorie présenter un projet allant dans ce sens début décembre, qui a, selon les opposants, de grandes chances d'être accepté.

Prenant à témoin des cas comme Villars-le-Terroir, où une demande émanant de l'organe délibérant avait permis d'enterrer ce projet éolien de Romande Energie, les opposants pensent bien avoir, à Bavois, commencé à creuser la tombe du projet local, lancé en 2008.

«Le résultat d'un remarquable travail d'information ré-

alisé depuis des années par l'association locale Vents Contraires à Bavois», souligne la fédération antiéolienne vaudoise dans son communiqué. La publication par «24 heures» des conventions confidentielles, signées entre les promoteurs et la Commune, n'a, de l'avis des opposants toujours, pas aidé.

«Un bon tiers des conseillers sont nouveaux, ils ne connaissent pas l'entier du projet.»

Julien Burnens, municipal de Bavois

Appui cantonal

À Bavois, l'Exécutif refuse toutefois de s'avouer vaincu et de tirer la prise. «La nouvelle est encore récente et nous n'avons pas eu le temps de tout analyser», réagit le municipal Julien Burnens. Il remplace sur ce dossier le syndic, récusé, car propriétaire de

terrains visés par les hélices. «Nous sommes en contact avec le Canton et la Préfecture, et nous allons sans doute demander un avis de droit pour examiner la portée de cette motion. Il faut savoir qu'un bon tiers des conseillers sont nouveaux, ils ne connaissent pas l'entier du projet. Nous allons devoir convaincre et expliquer. Les éoliennes ont encore leurs chances.»

C'est donc la réponse de l'Exécutif qui sera déterminante. Nul doute que les élus seront de toute manière courtisés de part et d'autre d'ici là.

Un rescapé

Porté principalement par la société Vento Ludens et les Services industriels genevois, le projet de Bavois avec ses cinq éoliennes est déjà un rescapé. Il n'avait pas été retenu par le Canton dans sa planification, en 2012, avant d'être repêché en 2016 par les services de Jacqueline de Quattro. On comptait alors sur ce revenant pour atteindre les objectifs vaudois de production éolienne, de l'ordre de 12% à 25% de la consommation électrique du canton.

Erwan Le Bec